

CIRCULAIRE N° 2019-24

Châlons-en-Champagne, le 12 septembre 2019

Le Président du Centre de Gestion
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Etablissements Publics Communaux

Journée d'actualité : Loi de Transformation de la Fonction Publique

Avec près de 100 articles, la loi de transformation de la fonction publique, promulguée le 6 août 2019 concerne de nombreux domaines du statut de la fonction publique territoriale : évolution des instances de dialogue social, élargissement du recours aux contractuels, etc.

L'Association des Maires de France (AMF), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG), en partenariat avec l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Marne, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne et l'Université de Reims Champagne-Ardenne s'associent et vous proposent une demi-journée d'actualité à Reims le 1er octobre.

Cette rencontre a pour objet de vous présenter les principales dispositions de ce texte et leurs implications sur vos politiques de ressources humaines. Elle s'adresse aux élus en tant qu'employeurs territoriaux, aux directeurs généraux de services, aux directeurs des ressources humaines et aux responsables RH.

[Inscrivez-vous](#) pour découvrir et déchiffrer les principales dispositions du texte sans attendre la publication des décrets d'application et des ordonnances prévues par la loi, qui doivent intervenir dans les prochains mois.

D'autres demi-journées seront organisées dans le cadre des réunions de territoire du CDG après la parution des principaux décrets d'application. Le programme vous sera communiqué par voie de circulaire.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'ESTERNAY,
Conseiller régional
Délégué régional du CNFPT

